



De faux démarcheurs condamnés pour vols

JUSTICE. En binôme, ils piégeaient des personnes âgées en Haute-Vienne. **PAGE 6**



SAINT-JUNIEN
Le troisième crématorium de Haute-Vienne sera en fonction dans deux ans **PAGE 13**

lepopulaire.fr

LE POPULAIRE DU CENTRE → HAUTE-VIENNE

CentreFrance

JEUDI 14 NOVEMBRE 2024 - 1,50 €

« Aller à l'idéal et comprendre le réel », Jean Jaurès

ÉCONOMIE

La menace Trump

Luxe, vin, automobile... Quel impact aurait une hausse des droits de douane aux États-Unis ?

PAGES 2 ET 3

PHOTO : JIM WATSON/AFP

PROPOS D'UN JOUR

Tout doux. Plus la peine d'aboyer au téléphone pour réclamer son dû. Au Japon, l'entreprise Softbank a trouvé la parade pour protéger les employés de la virulence de certains clients qui se prennent pour les rois du monde. Via l'intelligence artificielle générative, il suffit d'activer la fonction « suppression de la colère » pour que les excès de décibels se transforment en voix douce et enfantine. Dépossédées de leur violence, les menaces et même les injures retombent comme un soufflet dans la bouche du bambin. La commercialisation à l'intention des centres d'appels est prévue d'ici fin 2025.



Jeanne Added en concert à Limoges ce vendredi pour Éclats d'email

ENTRETIEN. La chanteuse Jeanne Added se confie sur sa relation avec la musique et le public avant son concert, vendredi, à l'opéra de Limoges. **PAGE 7**



Nicolas Désir, retour gagnant à Feytiat pour l'entraîneur du CSF

FOOTBALL. Portrait du coach feytiacois avant le 7^e tour de la Coupe de France samedi, à Saint-Lazare, face à Clermont (L2). **PAGE 18**



P. 0411 1,50

H1 Vienne
ISSN EN COURS
14/11/24

Trump menace-t-il

Économie

Quelles conséquences aura l'élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis d'Amérique ? La menace d'une taxe d'au moins 10 % sur toutes les importations (voire 60 % pour les produits chinois) fait-elle peser une menace sur l'économie française ? Luxe, automobile, agroalimentaire... Nous avons sondé des entreprises de différents secteurs.

L'ÉDITORIAL

FLORENCE
CHÉDOTALflorence.chedotal@centrefrance.com
X : @FlorChedotal« Tariff man »
le retour

Batman, Superman... et maintenant « Tariff man » ! Un surnom que le super-héros des droits de douane, sans cap mais avec une casquette « Make America great again », s'est lui-même attribué. Trump veut frapper fort. Dans son viseur : la Chine au premier plan et juste derrière l'Europe. Non pas que l'administration Biden a mis fin au protectionnisme du premier mandat Trump, loin de là, mais disons que la lutte commerciale sans pitié livrée par les États-Unis était jusqu'ici plus ciblée. Or, si le futur président fait ce qu'il a dit, l'ordre international a de fortes chances d'être bouleversé. Dans cette bataille aveugle, Trump n'épargnera même pas, par ricochet sur l'inflation, le peuple américain qu'il dit vouloir protéger. Grande est la tentation d'une riposte en mode symétrique. Toutefois, cela pourrait conduire à une escalade qui finirait en guerre commerciale généralisée destructrice pour tous. Aussi, face à une telle agression, mieux vaut ne pas céder à l'impulsion et apporter une réponse adaptée pour défendre ses intérêts vitaux. C'est un exercice d'équilibriste bien évident. Et un bon test d'unité dans l'adversité.

« **T** rump, le retour », ce n'est pas que l'histoire d'une réélection. C'est aussi la renaissance d'un hyper protectionnisme, avec des droits de douane revus à la hausse et de lourdes conséquences sur l'économie française. Voici ce qu'en pensent les responsables d'entreprises de secteurs variés, notamment en Limousin, que nous avons interrogés.

Industrie

■ **Dagard (Creuse).** Le spécialiste des chambres froides et des panneaux isolants, fondé à Boussac, dans le nord de la Creuse, en 1951, a inauguré en 2022 une usine dans l'État américain de Géorgie. Un choix que ne regrette pas Luis Borges, PDG de Purever, groupe portugais qui détient Dagard depuis 2018 : « En 2021, notre chiffre d'affaires aux États-Unis était de 8 millions d'euros. Il est aujourd'hui de 15 millions. » Une croissance que le dirigeant impute au dynamisme économique des industries pharmaceutique et du numérique outre-Atlantique, principaux clients de l'entreprise sur place. Luis Borges n'est donc pas préoccupé par les velléités protectionnistes de Donald Trump. D'autant que, explique-t-il, la hausse des droits de douane n'a rien de nouveau : elle date du premier mandat du chef d'État républicain et a été poursuivie « pour l'essentiel par le président Biden ». Le protectionnisme n'est d'ailleurs pas la principale raison de l'installation de Dagard chez l'Oncle

Sam, Luis Borges mettant surtout en avant une volonté de réaliser des économies sur le transport (Dagard exportait ses produits depuis l'Europe avant 2022) et de réduire les délais de livraison. Optimiste, il estime que « l'évolution du marché américain est positive. Il y a beaucoup d'investissements dans les data centers, ou les usines de batteries », observe-t-il. Puis ajoute : « Nous allons continuer à développer notre activité là-bas ».

■ **Aéronautique.** Dans l'aéronautique, avant de penser à la nouvelle ère Trump, on a d'autres chats à fouetter. « On sort de six semaines de grève chez Boeing qui ont impacté nos entreprises », rappelle Hervé Danton, délégué général de la Mecanic vallée, cluster qui rassemble plus de 200 entreprises du secteur de la mécanique réparties sur six départements (Aveyron, Cantal, Corrèze, Dordogne, Haute-Vienne et Lot). Il revient aussi sur la crise de l'industrie automobile qui « a déjà fait fermer BWA (Borg Warner automobile, près de Tulle, fermé en 2022, N.D.L.R.) et SAM techno (à Viviez, dans l'Aveyron), mais aussi touché Bosch à Rodez. » Pour lui, les effets des élections américaines ne se feront « éventuellement sentir qu'après la nomination des 4.500 nouveaux responsables dans les administrations US, la prise de poste du nouveau président et après ses premières décisions, donc en début d'années 2025 ».

Cosmétiques

■ **« Donald Trump vise les industries lourdes. »** Marc-Antoine Jamet, président de Cosmetic valley (Eure-et-Loir) ne pense



BOUSSAC. Chez Dagard, spécialiste creusois des chambres froides et des panneaux isolants, on se montre serein face au retour à la présidence américaine de Donald Trump. PHOTO : PASCAL DACASA

pas que la filière française sera touchée : « Cosmetic valley n'a pas peur de l'arrivée de Donald Trump. Le principal danger pour notre filière ne vient pas des États-Unis. À partir du moment où nous sommes dans un marché concurrentiel, la relation commerciale est très claire. Mais l'inquiétude, pour nos entreprises, vient davantage de Chine. Et on le voit, le Cognac français paie le prix fort en Chine face à la volonté européenne de se protéger des batteries électriques chinoises. C'est un billard à trois bandes, le monde du commerce extérieur. Aux États-Unis, c'est un marché où nous sommes le

bienvenu et c'est un marché de tradition. Dans le monde des produits de luxe, la répartition entre les Européens et les Américains est bien faite : l'Amérique est davantage spécialisée dans les cosmétiques et en Europe, nous avons plus de parfums. Enfin, l'industrie cosmétique ne fait pas partie des préoccupations de Donald Trump qui vise pas les industries lourdes. En revanche, dans un monde de moins en moins multilatéraliste et de plus en plus protectionniste, si l'exemple américain se reproduit dans d'autres pays, cela compliquerait les choses pour notre industrie ».

Le retour de la « taxe Trump » inquiète les viticulteurs

Une nouvelle menace plane sur les viticulteurs, déjà tourmentés par les aléas climatiques à répétition et des vendanges bien moins généreuses. Avec la victoire de Trump, toute une profession appréhende le retour d'une taxe sur les bouteilles exportées aux États-Unis.

Une crainte légitime. Lors de son premier mandat à la Maison-Blanche, le Républicain avait déjà dégainé des droits de douane de 25 % sur les vins français, en représailles au différend commercial opposant Boeing à Airbus.

La « taxe Trump » avait été appliquée de 2019 à 2021. « Son effet avait été mécanique, se souvient Damien Leclerc, directeur de la coopérative La Chablisienne. La bouteille avait augmenté de 4 à 5 dollars. On avait été confrontés à une baisse de 20 % de nos volumes. »



EXPORT. Les États-Unis sont un marché important pour les vins français. PHOTO : PIERRE DESTRADE

Un impact d'autant plus dommageable que les Américains sont de bons clients. Avec 13 % des ventes de chablis, par exemple, les États-Unis représentent le deuxième marché à l'export, derrière le Royaume-Uni (19 %). « On s'est bien développés dans ce pays. C'était encore un des derniers relais de croissance important qui existait. Mais, cela fait longtemps qu'on a quitté l'ère des Bisounours. La guerre commerciale fait rage avec des confrontations de plus en plus fortes entre les pays », commente Damien Leclerc, qui s'attend à une augmentation des taxes « de 10 à 25 % ».

Dans la Nièvre, pour la récolte 2023 de l'AOC pouilly-fumé et pouilly-sur-loire, 657.000 bouteilles ont pris la direction des États-Unis, un marché important pour les viticulteurs de l'appellation.

« Pour l'instant, on ne sait pas du tout ce qu'il va se passer et on ne va pas crier avant d'avoir mal. Il y a trop d'incertitudes, estime Katia Mauroy-Gauliez, président du syndicat viticole de l'aire AOC de Pouilly. On sait qu'on va subir la situation, qu'on fera partie des dommages collatéraux, mais on ne sait pas encore comment cela va se traduire. »

La production américaine n'est pas suffisante pour satisfaire la demande locale, remarque Katia Mauroy-Gauliez. « Ils seront toujours obligés d'importer même s'il y a une petite tendance à la déconsommation. Le marché risque de manquer de vin, ce qui pourrait aussi atténuer les effets de cette taxation dont on ne sait encore pas grand-chose. » ■

Marc Charasson et Guillaume Clerc

L'augmentation des droits de douane

**LE FAIT
DU JOUR**

notre économie ?



Automobile

■ **Michelin « dans l'expectative ».** Michelin exprime depuis longtemps sa volonté d'obtenir des règles du jeu équitables, sans distorsion de concurrence. La production de Michelin pour les États-Unis provient, pour quelques volumes d'Europe, mais est assurée pour l'essentiel sur place. L'entreprise se sent donc moins concernée que d'autres par d'éventuelles hausses de droits de douane et se dit dans l'expectative des décisions du prochain gouvernement américain.

Agroalimentaire

■ **Les céréaliers scrutent surtout la relation sino-américaine.** Jean-Sébastien Loyer, directeur général de la Scael, l'une des plus grandes coopératives céréalières française, pense que « le retour de Donald Trump ne changera pas fondamentalement les choses pour notre secteur agricole. Nous exportons principalement vers les pays du Maghreb et sub-sahariens. Ce que nous scrutons de très près, c'est d'avantage la relation sino-américaine puisque nous avons commencé à exporter vers la Chine, depuis peu et le comportement de Trump sera intéressant à suivre dans ce sens. L'autre question qui se pose est celle de la parité de change entre l'euro et le dollar. Il faut se rappeler que l'administration n'a pas été proeuropéenne. Il sera là pendant quatre ans et ne reviendra

plus après. Quant au dossier de la Russie, je ne pense pas qu'il va y avoir beaucoup de changements ».

Luxe

■ **Faïencerie de Gien (Loiret).** Chaque année, l'entreprise spécialisée dans la vaisselle haut de gamme exporte environ 80.000 de ses pièces aux États-Unis. « C'est pour nous la première destination à l'export. Elle représente un peu plus de 10 % de notre chiffre d'affaires et le marché reste très dynamique, malgré une hausse des prix significative ces trois dernières années en raison de l'envolée des prix de l'énergie », explique Yves de Talhouët, président de la Faïencerie de Gien. Une explosion des droits de douane pourrait-elle marquer un coup d'arrêt ? « Il faut garder la tête froide. Les outrances de la campagne ne sont pas nécessairement les décisions de demain. Attendons de voir où Donald Trump va mettre le curseur. » Déjà sous le coup d'une telle menace lors du premier mandat du président américain, les imports de faïence avaient échappé à la taxation. « Ce n'est pas comme pour le vin pour lequel il existe des produits de substitution sur le sol américain. Il n'y a aucune usine de céramique sur place. Les Américains ne vont pas manger avec leurs doigts. Une hausse de 20 % des tarifs douaniers se répercuterait à l'achat et pénaliserait d'abord les consommateurs américains. »

Un choc taille Covid ?

Les marchés financiers ont applaudi à l'élection de Donald Trump et aux promesses de son programme économique sommaire : hausse générale des droits de douane de 10 % à 20 % pour toutes les importations et de 60 %, au moins, pour celles venant de Chine.

Ce renforcement brutal du protectionnisme américain s'accompagnerait de baisses d'impôts et de taxes pour les entreprises et les ménages. Pour Trump, le budget fédéral serait renfloué par la hausse des recettes douanières.

« Les marchés financiers se focalisent sur les baisses d'impôts. Ces mesures peuvent avoir un effet sur la croissance américaine, les salariés vont bénéficier de hausses de salaires. Biden était déjà sur une ligne protectionniste mais cette accélération aura pour conséquence une inflation accrue », analyse l'économiste Jean-Paul Betbeze, ancien directeur des études du Crédit agricole.

Or, l'inflation est l'une des raisons de l'échec électoral des démocrates, développe ce professeur d'université : « Les électeurs ont fait payer à Biden l'inflation post-Covid qui a grimpé jusqu'à 9 %. Les salaires n'ont pas augmenté suffisamment pour compenser, avec pour résultat une baisse de pouvoir d'achat de 2 % en moyenne. Et les Américains n'avaient pas connu ça depuis 1981. »

Les dégâts collatéraux du protectionnisme

Antoine Bouët est le directeur du Cepii (Centre d'études prospectives et d'informations internationales), un organisme de recherches indépendant sur le commerce mondial, qui travaille notamment pour Matignon. Comme son confrère, cet économiste estime que taxer davantage les produits importés créera mécaniquement de l'inflation aux États-Unis.

Dans une note de synthèse parue début novembre le Cepii a évalué le « prix du protectionnisme de Donald Trump ». Il s'annonce très élevé. Pour les Américains et pour le reste du monde.

Relocaliser les usines, Trump n'est pas le seul à l'envisager mais « des industriels américains vont surtout devoir payer plus cher les pièces intermédiaires qu'ils importent et ils vont donc perdre en compétitivité », décrypte Antoine Bouët.

Jean-Paul Betbeze cite aussi les effets induits du plan anti-immigration du futur hôte de la Maison-Blanche : « Chasser les Mexicains, cela créera des problèmes de main-d'œuvre et une hausse des salaires. Les salariés américains peuvent le voir d'un bon œil mais le gain de pouvoir d'achat sera contenu par l'inflation. Certains décideurs misent sur l'intelligence artificielle pour compenser par des gains de productivité le manque de main-d'œuvre. »

Premier effet attendu de ces barrières douanières dissuasives pour le premier exportateur mondial qu'est la Chine : « Nos amis chinois vont se dire, puisque c'est comme ça, on va inonder l'Europe de nos produits », résume Jean-Paul Betbeze.

Les exportateurs européens vont également souffrir. Pour la France, les secteurs de la chimie, de la pharmacie, les équipements automobiles, l'aéronautique, l'agroalimentaire, les vins et spiritueux seront particulièrement impactés (lire aussi ci-contre).

Avec une touche d'humour noir, Antoine Bouët estime que « l'avantage paradoxal de la forte désindustrialisation française, c'est que notre économie de services est moins exposée à ces difficultés sur le marché américain que l'économie allemande ».

Même avec un Elon Musk désigné pour



COMMERCE MONDIAL. La guerre commerciale déclenchée par Donald Trump provoquera un fort ralentissement des échanges. PHOTO : RÉMI DUGNE

« dégraisser » la fonction publique et soulager le budget fédéral, Washington devra veiller à ne pas trop assécher ses rentrées fiscales. La France vient de mesurer les conséquences d'une forte baisse des recettes. Antoine Bouët n'est pas sûr que l'enthousiasme des marchés financiers perdure « si cette politique conduit à une explosion de la dette américaine ».

Représailles européennes ?

Les Européens sont-ils condamnés à subir Donald Trump et son « America first » obsessionnel ? « J'espère qu'on réagira, il ne faut pas mollir », encourage Jean-Paul Betbeze.

La hausse des droits de douane appelle généralement une réplique. Sur ce point, Antoine Bouët redoute des dissonances européennes : « Le marché européen est très important pour l'économie américaine. Il faut annoncer des représailles dès maintenant en recherchant un effet dissuasif. Avec une position ferme et collective. J'ai peur que la France ne soit pas suivie par les Allemands et les Néerlandais, plus dépendants de leurs exportations vers les États-Unis et la Chine. Ils vont peut-être chercher à être exemptés de droits de douane... »

La stratégie de la « réplique » n'en contient pas moins le risque de surenchère. « On peut se retrouver comme en juin 1930. Hoover avait mis en place des mesures protectionnistes qui ont déclenché une vraie guerre commerciale », rappelle Antoine Bouët. Il semble que cela ait plutôt contribué à creuser la grande dépression de 1929.

Comme l'a modélisé l'étude du Cepii, le gros ralentissement des échanges mondiaux qui s'annonce pourrait être du même ordre que celui qui a caractérisé la crise du Covid. Ce qui favoriserait la baisse des émissions de CO2 mais les gouvernements et banques centrales n'auront probablement plus les moyens d'amortir la casse économique et sociale. Un saut sans filet dans l'inconnu ? Ce qui est certain, c'est qu'il n'y a désormais plus aucun garde-fou, comme le relève le directeur du Cepii : « Trump peut faire ce qu'il dit, il a le congrès avec lui. » ■

Julien Rapegno

Limousin → Faits divers

ASSISES DE LA CORRÈZE ■ En juin 2018, un homme était secouru par le Samu en surdose d'insuline et d'anxiolytique

L'infirmière a-t-elle empoisonné son mari ?

Une Corrèzienne de 44 ans est jugée depuis hier par la cour d'assises de la Corrèze, à Tulle, accusée d'empoisonnement. Infirmière au moment des faits, en juin 2018, elle est soupçonnée d'avoir administré à son mari une dose massive d'insuline et de benzodiazépine.

Julien Bachelier

Le palais de justice de Tulle résonne avec la lointaine affaire Marie Lafarge, jugée coupable en 1840 d'avoir empoisonné son époux à l'arsenic. Depuis hier, une nouvelle - et rare - affaire d'empoisonnement occupe la cour d'assises de la Corrèze. Émilie B. 44 ans est accusée d'avoir tenté de supprimer son mari en lui administrant des toxiques. Mais à la différence de l'affaire qui occupa la cour voilà près de deux siècles, la victime, hier, était là, bien vivante, sur les bancs des parties civiles.

Anormalités relevées par l'urgentiste

Sans marquer d'émotion, Émilie B. a écouté, comme la grande salle d'assises, comble, la présidente de la cour retracer les faits tels



PROCÈS. La défense bataille contre les éléments à charge. PHOTO D'ILLUSTRATION : STÉPHANIE PARA

qu'ils ressortent de l'ordonnance d'accusation. Le 1^{er} juin 2018, l'accusée appelle à 6 h 15 les secours. Son mari, qui devait se lever pour quitter la maison de Cublac et partir travailler, gît inconscient dans le lit conjugal. Un secours comme en connaissent quotidiennement les équipes du Smur, mais plusieurs choses clochent, pointe la synthèse de la

procédure criminelle. Dans un moment fugace où il reprend conscience, l'homme confie à l'équipe médicale qu'il a rêvé que son épouse le piquait aux jambes. Toujours sur ce même trajet où, dans un état très grave, il est conduit aux urgences de l'hôpital de Brive, il ajoute que son épouse lui avait préparé un chocolat chaud la veille au goût répugnant.

Appelée à témoigner à la barre, l'urgentiste de garde ce jour-là retrace l'établissement du diagnostic. Le quadragénaire en état sévère d'hypoglycémie est en surdose d'insuline. « Nous lui avons administré 120 g de sucre, mais immédiatement, il retombait inconscient en hypoglycémie. Quelque chose n'allait pas. » Afin d'évacuer tout risque d'intoxication aux

anxiolytiques, « la plus fréquente des prises de toxiques », elle décide de lui administrer le contrepoison... qui fonctionne immédiatement. « Je savais que son épouse était infirmière. On s'est regardé avec l'équipe et ça a fait tilt », explique-t-elle.

Des produits hospitaliers

Les analyses révéleront effectivement la présence de benzodiazépines, mais pas n'importe lesquelles : « Il s'agit d'Hypnovel, un anesthésiant que nous utilisons notamment sur les victimes d'accidents de la voie publique car il a des effets d'amnésie et permet d'éviter le traumatisme du souvenir d'une désincarcération par exemple. »

Au domicile du couple, aucun emballage d'anxiolytique n'est retrouvé, tout comme les enquêteurs de la brigade de recherches de Brive ne retrouveront aucune prescription de traitement pour la dépression ou le diabète. En revanche, les gendarmes vont parvenir à retrouver la provenance de deux flacons d'insuline découverts un an et demi après les

faits dans un sac de décorations de Noël. « Les numéros de série correspondent à un lot acquis par la clinique où travaillait Madame B. », détaille devant la cour l'adjudante-chef qui a participé aux investigations et aux gardes à vue de l'accusée.

« Je nie les faits »

Calme face aux juges et aux jurés, la quadragénaire a renouvelé d'une voix claire ses dénégations comme elle l'a toujours fait durant la procédure : « Je nie les faits Madame la présidente. » Pour son avocate, M^{re} Roux-Meyer, la profession d'infirmière faisait d'elle une coupable facile : « On a l'impression que l'enquête a pris la direction toute trouvée de Madame B. »

Occupée par la question des faits, de leur déroulement et de qui en porte la responsabilité, la cour n'avait pas, hier en fin d'après-midi, détaillé celle du pourquoi un tel geste. Les débats reprennent ce matin à 9 heures. ■

EN BREF

CREUSE ■ Un homme disparu retrouvé sain et sauf

Un homme de 65 ans, résidant à Saint-Oradoux-près-Crocq dans le sud du département, a été retrouvé sain et sauf hier, dans la matinée, après avoir passé la nuit dehors. Parti en véhicule vers 21 heures mardi soir, il a été localisé vers 11 heures, le lendemain, à La Villeneuve, commune voisine située à quelques kilomètres. L'alerte a été donnée par un agriculteur ayant découvert le véhicule sans occupant alors que le moteur tournait encore. Les recherches ont été menées par une dizaine de gendarmes. L'homme présenterait des problèmes de santé. ■

VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

3919

Numéro gratuit et anonyme
Accessible
7 jours sur 7
24 heures sur 24

HAUTE-VIENNE ■ Une exploitation détruite par un incendie à Rochechouart

Les 500 chèvres ont péri dans les flammes

Il ne reste plus rien. Hier matin, au lieu-dit chez Cra-maud dans le hameau de Biennac, à Rochechouart, en Haute-Vienne, des exploitants agricoles n'ont pu que constater les dégâts.

Un violent incendie est survenu dans la nuit de ce mardi 12 au mercredi 13 novembre dans le bâtiment agricole qui abritait leurs 500 chèvres, destinées à la production laitière. Aucune n'a pu sortir vivante. La structure en bois du bâtiment de 2.200 m², en quasi-totalité dévorée par les flammes, menace de s'effondrer.

Selon les pompiers, le feu s'est déclaré vers 00 h 30 hier. Face à l'ampleur des dégâts, une vingtaine de sapeurs-pompiers ont été mobilisés pendant plusieurs heures pour lutter contre ce violent incendie.

« Ils ont tout perdu »

Le feu a été éteint aux alentours de 6 heures, mais les sapeurs-pompiers étaient toujours sur place



DÉGÂTS. Le site a été placé sous surveillance car le reste du bâtiment menace de s'effondrer. PHOTO : MARINE ASTIER

dans la matinée pour vérifier que le feu ne reparte pas. En fin de matinée, on pouvait encore voir la fumée s'échapper des restes du bâtiment. Le site a été placé sous surveillance.

Une enquête a été ouverte par la gendarmerie afin de connaître les causes de l'incendie. Les techniciens

en identification criminelle ont été dépêchés sur place, mais selon les premiers éléments il pourrait s'agir d'un défaut sur le circuit en alimentation électrique.

« C'est vraiment très triste pour eux, ils ont tout perdu. Du jour au lendemain, leur exploitation est

à l'arrêt, c'est dramatique », a déclaré une voisine interrogée hier matin. Présente sur place, la maire de Rochechouart, Anne-Marie Almoester-Rodrigues, s'est dite « très touchée » : « C'est un véritable drame pour ce couple d'exploitants venus s'installer dans la commune en 2021.

Nous avons visité les lieux l'année dernière avec la sous-préfète et nous n'avions pu que constater le travail accompli. Ce sont des jeunes dynamiques, volontaires qui se sont investis dans cette exploitation. Ils ont besoin de notre soutien. » ■

Émilie Montalban

Limousin → L'actu

LA SOUTERRAINE ■ Comme tous leurs collègues du groupe GMD, les ex-GM & S débrayent deux heures aujourd'hui « Ce débrayage, c'est un avertissement »

Il flotte comme un air de déjà-vu à La Souterraine. Sept ans après leur reprise par GMD, les ex-GM & S s'attendent à de nouveaux jours sombres alors que se profile la vente du groupe. Aujourd'hui, comme les 1.750 salariés du groupe en France, ils vont débrayer deux heures.

Séverine Perrier

Dans la cour de l'usine, le tas de palettes de bois - qui s'est fondu dans le décor depuis sept ans - n'attend qu'une allumette. L'étincelle n'a jamais été aussi près de repartir : il y a une quinzaine de jours, les ex-GM & S ont appris que deux repreneurs potentiels s'étaient manifestés pour racheter GMD, groupe auquel ils appartiennent depuis septembre 2017. Appris fortuitement à la faveur d'un rendez-vous demandé par l'intersyndicale du comité de groupe au Comité interministériel à la restructuration industrielle : « C'est là qu'ils ont lâché qu'il y avait deux repreneurs intéressés : Sanarco, un groupe chinois qui existe depuis peu et



LUTTE. Les ex-GM & S vont débrayer deux heures aujourd'hui. PHOTO : BRUNO BARLIER

Montyon capital, récemment créée par Otium capital, le fonds d'investissement détenu par Pierre-Édouard Stérin, rapporte Patrick Brun, secrétaire du CSE à l'usine de La Souterraine. Il y aurait donc deux options mais on n'a aucune nouvelle du fonds chinois. Ou peut-être qu'on ne veut pas qu'il y ait des nouvelles ».

La délégation intersyndicale de GMD n'a rencontré que Montyon capital.

« Ils ont vu les dirigeants, Pascal Lebard et Olivier Nantois, le 30 octobre et tout ce qu'on voit, c'est

que ce groupe se présente comme "un véhicule agile dédié aux projets à fort potentiel". Une grande phrase pour dire qu'ils viennent faire de l'argent. Quand tu regardes dans le détail la thèse d'investissement qu'ils ont présentée au comité, tu vois tout l'art de la finance : chez eux, moins plus moins, ça fait plus ! Moi, quand j'ai une dette, j'ai une dette. Alors oui, il y a de quoi être inquiet surtout quand on voit la situation de l'industrie automobile en France. »

« Il y a de quoi être inquiet »

Inquiets aussi car à La Souterraine « on sait comment ça marche maintenant » : en 2017, lors de la reprise de GM & S par GMD, 157 salariés (sur les 277) se sont retrouvés sur le carreau. « Depuis, 40 sont partis à la retraite. On n'est plus que 80 et la moyenne d'âge est de 57 ans : imagine la catastrophe, ça sera pire qu'en 2017 ! Ça fait sept ans qu'on était à peu près tranquilles mais s'il faut recommencer, on recommencera », préviennent les salariés. Le débrayage de deux heures aujourd'hui sonne comme « un avertissement ». Encore plus ici où l'histoire ne fait que se répéter. Le chômage partiel a fait son retour les vendredi. « On fabrique toujours pour les constructeurs mais de moins en moins. Tout ce qui s'arrête n'est pas remplacé. On avait réussi à reprendre des affaires au Maroc il y a deux ans mais c'est fini. »

Chez F2J Bessines, inquiétude sur la presse de 2.000 tonnes

Longtemps liée à l'usine de La Souterraine, la structure de Bessines, détenue par F2J, envisageait de vendre la presse de 2.000 tonnes, négociée au moment du rachat par Steva, en 2015.

« C'est un projet présenté en CSE, confirme Maximilien Mangeot, directeur chez F2J. C'est une presse qui dort, actuellement non chargée. Il faut trouver des solutions. » « C'est vrai qu'il n'y a pas autant de travail que l'on voudrait, nuance Bruno Grimaux (FO). Mais elle rapporte quand même 1 million de chiffre d'affaires. »

Selon le syndicaliste, les représentants du personnel ont émis « un avis très défavorable » sur cette cession. « Ce qui nous inquiète, explique Bruno Grimaux, c'est que si jamais on doit chercher un repreneur, cette presse est un atout. » Autre problème, cette presse a été « cé-

dée à une banque à qui nous devons encore la rembourser. Si l'entreprise veut la vendre, ils ont le droit, mais on aimerait bien des garanties sur la façon dont l'argent va être utilisé. »

Actuellement, le secteur de la métallurgie connaît de nombreuses difficultés. « On a une baisse du chiffre d'affaires de 20 %, avoue le dirigeant et il est aujourd'hui impossible de trouver du travail d'embauchage pour la France. » F2J Bessines emploie 83 salariés, qui effectuent actuellement du chômage partiel. « Mais l'usine a de l'avenir et on aimerait développer l'assemblage par soudure et également les générateurs hydrogène », planifie le directeur. Mais un an après le projet de vente avorté de F2J Bessines, « les salariés sont inquiets », prévient Bruno Grimaux. ■

Sébastien Dubois

Carrefour 
LIMOGES

Du mardi 12 au
lundi 18 novembre 2024



NOTRE TERROIR
COMME ON
L'AIME !

Votre magasin aime ses producteurs locaux !

— au rayon Fruits et Légumes —

Producteur M. FREYSSINET
«LA CORRÉZIENNE»
19140 Uzerche

1€99
le kg

Pomme Golden, Gala,
Chanteclerc, Ste-Germaine^(a)
cat. 1



POUR VOTRE SANTÉ, MANGEZ AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR. WWW.MANGERBOUGER.FR

Origine 
FRANCE

^(a)I.G.P Indication Géographique Protégée



7€90
le kg

Jambon cru
de pays à l'os
CORREZE GOURMANDE^(a)



14€90
le kg

Magret de canard
I.G.P* SUD-OUEST
LES THOMASINES^(a)



5€20
3.47€ le kg

Fromage blanc lissé 40% M.G
LAITERIE LES FAYES^(a)
1500 g

LIMOGES

1 place de Beaubreuil - 87280 LIMOGES

Tél: 05 55 35 10 20

Horaires d'ouverture: du lundi au samedi de 8h30 à 20h30
et le dimanche de 9h à 12h30

Carrefour 

Haute-Vienne → L'actu

JUSTICE ■ Coupables de vols en Haute-Vienne, ils ont été condamnés mardi à des peines allant de 6 à 12 mois de prison

Ils ciblaient des personnes âgées

Quatre jeunes hommes ont été condamnés mardi par le tribunal judiciaire de Limoges pour vols par ruse et escroquerie, commis sur une dizaine de personnes âgées en Haute-Vienne. Un faible butin pour ceux qui endossaient des rôles au fil de la route.

Thibaut Dailier

Ils ont tous craqué. Un à un, ils ont fendu la carapace quand le tribunal s'est retiré pour délibérer. Comme une prise de conscience.

Mardi, quatre jeunes hommes de 19 à 24 ans, tous issus de la communauté des voyageurs, comparaissent devant le tribunal judiciaire de Limoges pour « vol aggravé, escroquerie et abus de confiance » commis en l'espace de quelques jours mi-octobre et pour certains en récidive. Ils ont été interpellés à Montélimar (Drôme) le 6 novembre dernier par des gendarmes de la compagnie de Saint-Junien.

Un mode opératoire bien précis

L'enquête, démarrée après des faits à Châlus le 10 octobre dernier, a révélé un mode opératoire par-



PLAN. Les binômes s'introduisaient dans les maisons et en quelques minutes volaient les personnes âgées, faisant mine de vendre des calendriers. ILLUSTRATION : STÉPHANIE PARA

faitement rodé. En binôme, ils sonnaient chez des personnes âgées majoritairement de plus de 80 ans, voire 90 pour certaines victimes en Haute-Vienne et déroulaient leur plan : un coup ils vendaient des calendriers pour la modi-

que somme de 5 € afin de financer un voyage scolaire, un autre ils travaillaient pour la commune et s'occupaient des poubelles, une autre fois, ils étaient jardiniers et proposaient leurs services. Quand l'un discutait avec la victime et

détournait son attention, « des jeunes aux gueules d'ange qui présentaient très bien » diront certaines personnes âgées, l'autre s'occupait de fouiller le portefeuille ou les placards et de subtiliser de l'argent liquide ou la carte bancai-

re. Plus de 460 € à une femme de 88 ans à Châlus, 60 € à une femme de 89 ans à Saint-Yrieix-la-Perche le même jour, des centaines d'euros à un homme de 81 ans à Saint-Paul deux jours plus tard.

Avant de recommencer à Carlux (Dordogne) ou bien dans le Tarn quelques jours plus tard, au gré de l'installation du campement familial itinérant.

« Une manière de travailler »

Au total, treize victimes pour un préjudice total estimé à 1.300 euros. « C'est un dossier tout particulièrement désagréable, a introduit le procureur de la République Frédéric Michaud à l'audience. Selon leurs mots, ils "travaillent" de concert, en choisissant leurs proies. Ils ciblent uniquement des personnes âgées. »

À la barre, les quatre jeunes hommes ont tous reconnu les faits. Majoritairement, bafouillant pour s'expliquer sur l'une des tentatives de vol, avant de finir par avouer. Tous se sont excusés, platement, du tort causé aux victimes âgées, « traumatisées et qui disent vivre dans la crainte d'ouvrir leur porte

depuis votre passage », a précisé Magali Gualde, la présidente.

« C'est vrai que ces faits sont très désagréables, a réagi M^e Hanife Karakus-Gursal, l'avocate du plus jeune prévenu. Mais ils n'ont ciblé personne, ils ont voulu vendre des calendriers et ont saisi des opportunités. » Un sentiment partagé par l'un de ses confrères de la défense : « On veut en faire des exemples avec des réquisitions extrêmement sévères, tandis qu'il s'agit d'une délinquance traditionnelle de subsistance et d'opportunités ».

De six mois à un an de prison

Le Ministère public avait requis entre dix-huit mois et un an de prison avec mandat de dépôt pour les prévenus. Le tribunal les a condamnés à six mois de prison, peines « éventuellement aménagées » pour deux d'entre eux, et un an dont six mois de sursis probatoire pendant deux ans pour les deux placés en détention provisoire depuis vendredi dernier. Tous ont été condamnés solidairement à réparer les préjudices subis par les victimes. ■



TROPHÉES
DES ENTREPRISES
HAUTE-VIENNE **2024**

le populaire
du centre

CCI LIMOGES
HAUTE-VIENNE

BANQUE
POPULAIRE **FX**

5.12
LIMOGES - ZÉNITH

Inscrivez-vous sur trophees.lepopulaire.fr

AVEC L'INTERVENTION DE JULIA DE FUNÈS

PHILOSOPHE • ÉCRIVAINNE • CONFÉRENCIÈRE

AVEC LE SOUTIEN DE



INTERCITÉS



Haute-Vienne → L'actu

MUSIQUE ■ La chanteuse Jeanne Added se produira vendredi à l'opéra de Limoges pour le festival Éclats d'email

« Chanter me donne un plaisir fou »

À l'occasion de sa tournée acoustique *Another place, another tour*, Jeanne Added sera en concert ce vendredi au festival Éclats d'email. Rencontre avec une artiste complète et sensible.

Aline Combrouze
aline.combrouze@centrefrance.com

La chanteuse-auteure-compositrice Jeanne Added se produira sur la scène de l'opéra de Limoges ce vendredi 15 novembre pour le festival Éclats d'email.

Accompagnée dans une scénographie dépouillée de tout artifice par le pianiste Bruno Ruder et les choristes Naël Kaced et Laëtitia N'Dyaye, la chanteuse interprétera son « tour de chant » composé de son répertoire et de reprises, de Stevie Wonder à Massive attack.

■ **Pourquoi choisir une formation acoustique pour cette tournée ?**

« L'acoustique permet de se concentrer davantage sur la musique, le son, la fabrication de la musique. En tournée, l'acoustique permet plus de souplesse et offre la possibilité d'enrichir le répertoire en don-



JEANNE ADDED. L'artiste revient à Limoges avec son répertoire et quelques reprises en version acoustique. PHOTO : STÉPHANE LEFEVRE

nant différentes nuances chaque soir, avec chaque mot, chaque note, dans une interprétation qui se développe de plus en plus, de façon précise et subtile. »

■ **Que souhaitez-vous transmettre au public pen-**

dant votre concert ?

« Le concert est pour moi un moment ludique et de partage. Pendant deux heures, je fais corps avec le public pour former un nouveau corps. La mise en scène est volontairement minimaliste, sans pyrotechnie, ni effet de lu-

mière pour inviter le public à écouter la musique. Sur scène, chanter me donne un plaisir fou. Je qualifie mon concert de récital, de tour de chant. »

■ **Vous êtes aussi accompagnée par d'autres chanteurs. C'est nouveau.**

« C'est en effet la première fois et j'aime beaucoup cela. Lorsque je chante avec Naël Kaced et Laëtitia N'Dyaye, nous respirons ensemble, c'est physiquement palpable. Je suis également accompagnée par un immense pianiste, Bruno Ruder, qui a une

grande sensibilité, à fleur de peau. Il a un éventail technique délirant, mais il utilise simplement son talent pour faire ressortir les choses, comme l'orage ou les odes claires, de façon compréhensible et immédiate. »

■ **Quel regard portez-vous sur votre carrière, depuis vos deux victoires de la musique en 2019 ?**

« Ces victoires m'ont donné un statut qui m'a permis de me faire davantage remarquer. Mais cela n'a changé en rien ma façon de travailler. Je fais mon possible pour m'offrir le plus de liberté, ce qui est une petite lutte. Mon métier s'inscrit dans une industrie au sein de laquelle il faut protéger sa liberté. Je ne crois pas vraiment aux styles de musique. Je dis que je fais de la musique pop car elle renvoie aux chansons et aux musiques populaires. Elle est suffisamment large pour intégrer plein de choses. J'aime l'idée d'atteindre un large public. » ■

➔ **Concert.** Vendredi 15 novembre, à 20 heures, à l'Opéra de Limoges. Réservation sur : www.eclatsdemail.com

TOUS UNIS OCTOBRE ROSE

GRÂCE À VOUS, 65 122€ ONT ÉTÉ RÉCOLTÉS

65 122€, c'est la somme que les Intermarché et Netto des départements 16, 17, 18, 19, 23, 24, 36, 37, 41, 79, 85, 86 et 87 vont verser à la Ligue contre le cancer grâce à votre générosité. Alors merci !

Intermarché **Netto**

ITM Alimentaire International - RCS Paris 341 192 277 - SAS au capital de 149 184 € - Siège social : 24, rue Auguste Chabrières 75737 Paris Cedex 15 - Sous réserve d'erreurs typographiques. Conception : ARISTID - ITML8-0614.

Haute-Vienne → L'actu

■ EN BREF

CROIX ROUGE ■ Portes ouvertes

L'institut de formation de la Croix rouge de Limoges, 25, rue Sismondi, organise des portes ouvertes samedi 16 novembre de 9 heures à 13 heures. L'occasion de découvrir les métiers du sanitaire et du social. L'inscription est nécessaire sur le site Internet competence.croix-rouge.fr. ■

ÉDUCATION ■ Forum post-bac

Le forum post-bac de Limoges ouvrira ses portes pour sa 14^e édition vendredi 15 et samedi 16 novembre au parc des expositions, en partenariat avec la région Nouvelle-Aquitaine, l'Onisep Nouvelle-Aquitaine et l'université de Limoges. Lors de ces journées dédiées à l'éducation et à l'orientation, il sera possible de découvrir une large gamme de formations et de bénéficier de conseils personnalisés, entre conférences, ateliers et stands. Détails sur letudiant.fr, rubrique « salons ». ■

LITTÉRATURE ■ À Page et plume à Limoges

La librairie Page et plume de Limoges propose deux événements : jeudi 14 novembre à 19 heures, rencontre croisée avec Antonin Varenne et Grégoire Domenach, écrivains-voyageurs. Samedi 16 novembre à 14 heures, atelier-dédicace avec Vincent Pianina autour de l'album *Un Brouillamini*. L'atelier concernera le dessin d'un intérieur d'une petite maison d'insectes, avec autocollants ; à partir de 6 ans ; 5 € sur inscription à la librairie ou à jeunesse@pageetplume.fr. ■

GÉNÉALOGIE ■ Permanence du CGHML

Le CGHML (Cercle de généalogie des Limousins et Marchois) organise sa permanence mensuelle ouverte à tous samedi 16 novembre de 14 h 30 à 18 heures dans ses locaux du 54, rue Pierre-et-Marie-Curie à Limoges. ■

HANDICAP ■ Emploi

Dans le cadre de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, du 18 au 24 novembre, de nombreux événements auront lieu en Haute-Vienne : ateliers, exposition, portes ouvertes, conférence, forum, etc. Tous les détails sur prith-nouvelleaquitaine.fr. ■

ESCALADE ■ Soirée pour les femmes

La salle d'escalade Climb up de Limoges, 25, rue de Douai, organise jeudi 21 novembre à partir de 18 h 30 une soirée spéciale pour les femmes, qui pourront entrer et s'initier gratuitement à ce sport. ■

LIGNE LIMOGES-ANGOULÊME ■ Sa dépose fait réagir un collectif d'usagers**L'aiguillage a disparu à Saillat**

Le collectif Angoulim s'étonne de la disparition d'un aiguillage à Saillat-sur-Vienne et dénonce une décision à contretemps.

Guillaume Bellavoine

À l'occasion de travaux d'entretien réalisés ces dernières semaines par la SNCF autour de la gare de Saillat-sur-Vienne, un système d'aiguillage orientant autrefois les trains vers la papeterie Sylvamo a été démonté.

Les usines ont besoin du train pour la décarbonation

« À l'heure où les collectivités territoriales et l'État ont inscrit une première tranche de financement de 34 millions d'euros pour la réouverture de la ligne entre Saillat-Chassenon et Angoulême, y compris pour le fret, quel'un a-t-il pensé que cette aiguille n'avait pas d'avenir ? », s'étrangle Angoulim.

Pour ce collectif d'usagers de la ligne Angoulême-



VOIE. L'aiguillage a disparu au cours de travaux d'entretien menés par SNCF réseau.

me-Limoges, la décarbonation des usines de Saillat-sur-Vienne passera forcément par le retour du fret ferroviaire.

Contacté par le *Populaire du centre*, SNCF réseau invoque des raisons de sécurité et l'inutilité actuelle de l'aiguillage pour expliquer sa dépose. « Cela ne vient pas gêner la circulation des trains entre Limoges et Saillat et cela ne remet pas en cause les projets à venir

sur cette ligne », continue le service communication de l'entreprise, pour qui il s'agit d'un « non-sujet ».

SNCF réseau n'indique pas en revanche quel sera le coût de la pose d'un nouvel aiguillage, si elle est un jour nécessaire, au regard du simple entretien de l'ancien. Au printemps dernier, le collectif Angoulim avait justement lancé l'alerte sur l'explosion du

budget de la régénération future de la portion de ligne entre Saillat-sur-Vienne et Angoulême, en raison du manque d'entretien.

Le trafic ferroviaire est interrompu sur cette portion depuis mars 2018, à cause de l'état de l'infrastructure. Le résultat d'« une succession de décisions à contretemps de ce type », remarque le collectif. ■

VIASANTÉ Mutuelle facilite l'accès aux soins pour tous dans les territoires

PUBLI-REPORTAGE

Les déserts médicaux sont une réalité : près d'un tiers des Français y est confronté. Pour répondre à cette problématique, VIASANTÉ, la mutuelle du Groupe AG2R LA MONDIALE, propose à ses adhérents deux services, entièrement pris en charge dans le cadre de ses offres santé, favorisant l'accès aux soins : la téléconsultation et le second avis médical, en partenariat avec la plateforme MédecinDirect*.

LA TÉLÉCONSULTATION MÉDICALE

De quoi s'agit-il ? C'est une consultation à distance avec un médecin généraliste ou un spécialiste inscrit au Conseil National de l'Ordre des Médecins, pour faire le point sur sa situation médicale, obtenir des réponses adaptées, être conseillé et si besoin se voir délivrer une ordonnance. La téléconsultation n'est pas à confondre avec la télécabine médicale que l'on peut notamment trouver dans certaines pharmacies : la téléconsultation médicale est accessible de n'importe où, que ce soit par visioconférence ou via messagerie sécurisée sur medecindirect.fr.

Dans quel cas consulter ? Pour les maux et les interrogations du quotidien : éruption cutanée, douleurs après une activité physique, symptômes grippaux, autotest positif au Covid-19, interprétation de résultats d'examens... À noter que la téléconsultation ne se substitue pas au médecin traitant ou au spécialiste habituel, mais permet d'avoir accès à un professionnel de santé lorsque le premier est absent, injoignable ou lors de vos déplacements.

LE SECOND AVIS MÉDICALE, UN SERVICE COMPLÉMENTAIRE

De quoi s'agit-il ? C'est la possibilité d'avoir accès à un médecin expert, via un médecin coordonnateur, pour confirmer un diagnostic initial ou explorer de nouvelles pistes. Le second avis médical est là pour améliorer l'accompagnement lors d'une prise de décision sur un traitement ou une opération chirurgicale. Le réseau MédecinDirect propose 50 000 médecins experts.

Dans quel cas consulter ? Lorsqu'une pathologie lourde a été diagnostiquée, tels qu'un cancer, de l'endométriose, un psoriasis, la maladie de Crohn, une fracture du genou... Pour avoir accès au second avis médical, il faut déjà avoir eu une démarche diagnostiquée ou une prise en charge en amont, et disposer d'éléments médicaux à présenter (comptes-rendus, imagerie, dosages sanguins...).

* MédecinDirect n'est pas un service d'urgence. Le délai de réponse n'est pas compatible avec un état de santé pouvant nécessiter une consultation en urgence. En cas de doute, contacter immédiatement votre médecin traitant ou le 15, le 112 depuis l'Europe ou le numéro d'urgence local.

QUEL EST LEUR INTÉRÊT ?

« La téléconsultation et le second avis médical sont des services qui facilitent l'accès à un avis médical éclairé, rapide et sécurisé. Pour nos adhérents dans les déserts médicaux ou en déplacement, ces services apportent un soutien précieux : la téléconsultation permet une consultation rapide avec, si besoin, la délivrance d'une ordonnance ; quant au second avis médical, il offre la possibilité de consulter des experts pour confirmer un diagnostic ou explorer d'autres options. À travers ces solutions, VIASANTÉ Mutuelle souhaite accompagner la santé de ses adhérents tout au long de leurs moments de vie, en les aidant à prendre des décisions en toute indépendance. » Soledad Monnier, cheffe de produit marketing VIASANTÉ Mutuelle.

**DES ADHÉRENTS SATISFAITS**

Solène : « J'ai consulté quelques fois ce site pour des problèmes bénins et à chaque fois j'ai été entièrement satisfaite. Les médecins répondent rapidement, sont à l'écoute et les explications et consignes sont très claires. À l'heure où il devient compliqué d'avoir un rendez-vous dans un délai raisonnable chez son médecin, je trouve vraiment ce service au top ! »

Jean-Marie : « La prise en charge est très rapide. Les questions préalables sont précises et ciblées. L'examen par le médecin est tout aussi rassurant que lors d'une consultation en cabinet médical. »

VIASANTÉ
mutuelle
GROUPE AG2R LA MONDIALE

PISCINE DE BEAUBLANC. Fermeture. En raison d'une compétition de natation (championnats départementaux d'hiver), la piscine municipale de Beaublanc sera exceptionnellement fermée au public dimanche 17 novembre. Elle rouvrira ensuite aux horaires habituels. Le public pourra se rendre à la piscine municipale de Saint-Lazare de 10 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 18 h 45. ■

CONSOMMATION. Envie. A l'occasion des premières "Journées du Grand Oui" du réseau Envie (électroménager reconditionné), le magasin de Limoges, 13 rue Pierre-Michaux, propose samedi 23 novembre une journée spéciale dédiée à la consommation responsable : diagnostic et prise en charge gratuits des appareils, réduction de 15 % sur tout le magasin, tombola avec de nombreux lots à gagner. ■

CINEMA. Courts-métrages. La prochaine séance de Fenêtre sur courts aura lieu lundi 18 novembre à 20 heures au cinéma Le Lido à Limoges. Au programme, deux courts métrages soutenus par la Région Nouvelle-Aquitaine, *Le Ciel* (24 minutes) de Sébastien Jounel et *L'envoûtement* (45 minutes) de Nicolas Giuliani, en présence des réalisateurs. Tarifs non communiqués. ■

Limoges → L'actu

PATRIMOINE ■ Le four Haviland est entièrement restauré tandis que le chantier de paysagisme débute

Objectif : verdir le monstre de charbon



→ PEUT-ÊTRE ?

Le four Haviland est le plus gros vestige de France de l'industrie porcelainière. Il mesure 10 mètres de diamètre, 100 m³ et possède dix foyers à sa base. « Ces foyers sont en forme de H, probablement le H de Haviland, mais c'est une interprétation tout à fait personnelle », sourit Thomas Hirat, historien de la porcelaine.

SECOND CHANTIER. L'échafaudage a laissé place aux engins chargés de réaliser l'aménagement paysager. Les travaux ont commencé le 24 octobre. PHOTO STÉPHANE LEFÈVRE

Après presque un an de travaux, la rénovation du four Haviland de Limoges est terminée. C'est maintenant le chantier paysagiste qui débute. Les premiers visiteurs devraient pouvoir le découvrir en septembre 2025.

Stéphanie Barrat

stephanie.barrat@centrefrance.com

« Et voilà. Regardez-moi la silhouette du dernier four ayant appartenu à la manufacture Haviland, magnifiquement restauré. Quand on se souvient de comment il était il y a un an... » En empruntant le petit chemin qui mène à ce "monstre de charbon" entièrement restauré, la satisfaction de Thomas Hirat est perceptible. L'historien de la porcelaine et directeur du musée du Four des Casseaux est soulagé. Ce patrimoine industriel est sauvé. Il a entièrement

été restauré. « Ce chantier a concerné le nettoyage du four, la charpente, la couverture en zinc, la maçonnerie et la ferronnerie. C'est l'entreprise spécialisée Blanchon qui a effectué les travaux et qui a même respecté le calendrier », se réjouit Thomas Hirat.

Une restauration qui a tenu compte de l'esthétisme, de l'histoire et de l'architecture originale du four. « Les éléments nouveaux de ferronnerie ont été conçus à l'ancienne, oxydés et martelés, à tel point qu'il faut vraiment regarder de près pour se rendre compte que certains "morceaux" sont neufs », ap-

prouve Thomas Hirat. Il manque seulement un escalier qui permettra un accès à l'étage et aux futures salles d'exposition. « C'est l'entreprise Atmos'fer de Saint-Maurice-les-Brousses qui le réalisera au premier trimestre 2025 », rappelle le directeur du musée du Four des Casseaux.

Au total, la Fondation du Patrimoine a financé cette rénovation à hauteur de 296.000 € et « notre association a ajouté les quelque 15.000 € qui manquaient », souligne Thomas Hirat.

Maintenant que le plus gros vestige de France de l'industrie porcelainière - il mesure 10 mètres de diamètre, 100 m³ et possède dix foyers à la base - est hors de danger, un second chantier démarre. Cette fois-ci, c'est la société Alpha Paysage qui prend la main. « La première phase du

chantier de paysagisme vise à créer des brise-vues naturels, en utilisant des plantes grimpantes comme du jasmin ou du lierre. L'objectif est de cacher entièrement la vue sur le commissariat tout proche », confirme-t-il.

Ensuite, des arbres seront plantés afin de créer une zone ombragée qui accueillera les visiteurs. Un mobilier en céramique sera ajouté.

Une ouverture au public en septembre 2025

« Le gros du chantier concernera le bosquet, car nous voulons y créer des gradines végétales sur trois niveaux pour permettre là aussi aux visiteurs de s'asseoir », détaille-t-il encore.

Des visiteurs qui, Thomas Hirat l'espère, pourront découvrir le four Haviland lors des Jour-

nées européennes du patrimoine, en septembre 2025.

Une date qui tombe à pic. En 2025, c'est le 100^e anniversaire de l'exposition des arts décoratifs et industriels modernes qui s'est déroulée à Paris. La manufacture Haviland avait été, à cette occasion, médaillée. « Ainsi, des pièces de 1925 pourront être exposées. Une exposition est prévue au four des Casseaux, une antenne pourra tout à fait voir le jour ici », se réjouit d'avance Thomas Hirat.

Au-delà des Journées du patrimoine, des visites guidées pourront y être organisées autour de l'histoire de la manufacture Haviland, de l'histoire de ce quartier...

Thomas Hirat les imagine déjà déambulant sur la coursoive autour du four... Encore un peu de patience. ■

Limoges → L'actu

ÉVÉNEMENT ■ La foire-expo de Limoges aura lieu du 31 mai au 9 juin 2025

Une foire expo sérénissime !

Venise sera le thème de la future foire-exposition de Limoges. Le nouveau prestataire, Alain Zyla, a également annoncé la gratuité de l'événement.

Franck Lagier

La Foire-exposition version 2025, va renouer avec les grandes thématiques qui, il y a quelques années, faisaient encore sa renommée.

Hier soir, en mairie de Limoges, le nouveau prestataire de l'événement, Alain Zyla, directeur de l'entreprise d'événementiel Monev, a dévoilé le thème choisi pour 2025. L'exposition sera consacrée à Venise, la Sérénissime, sur 800 m².

Les visiteurs seront invités à flâner dans un palais typique de la ville, découvriront plusieurs scènes des origines de la ville à la protection de la lagune, en passant par le Palais des Doges, Casanova, Marco Polo, le Pont des Soupirs ou encore les savoir-faire uniques comme les célèbres verres de Murano. Le carnaval, les canaux seront évidemment mis à l'honneur dans cet événement dont le budget est estimé



VENISE. La Sérénissime sera à l'honneur de la foire-exposition de Limoges. PHOTO SOCIÉTÉ MONEV

entre 60.000 et 70.000 euros.

53 exposants ont déjà dit oui

« Notre but est aussi de faire venir un public au-delà de la zone de chalandise. La même thématique n'a pas été proposée à 150-200 kilomètres à la ronde », assure Alain Zyla. L'organisateur de la foire de Montluçon où, chaque année, plus de 70.000 visi-

teurs se pressent, a annoncé que 53 exposants étaient d'ores et déjà inscrits à Limoges, pour intégrer la surface de 3239 m² mise à disposition. « C'est encourageant, assure-t-il. L'entrée sera gratuite pour les visiteurs. Nous allons mettre en avant les produits du terroir en ouvrant la galerie de la gastronomie et en prévoyant pour ces exposants des offres tarifaires intéressantes. Un

autre tarif préférentiel concernera les concessionnaires auto et moto qui proposeront au public une offre mobilité conséquente. » La foire sera d'ailleurs inaugurée par François Roudier, secrétaire général de l'OICA (organisation internationale des constructeurs automobiles). ■

➔ **Pratique.** La foire-exposition version 2025 aura lieu au Parc des Expositions de Limoges du 31 mai au 9 juin 2025. L'entrée sera gratuite.

Journées d'animation



du 11 au 15 novembre

NE SOYEZ PAS PRESSÉ,
PRENEZ LE TEMPS DE LIRE !

Dans votre magasin



32, rue de Saint-Mathieu,
87150 Cussac

Jouez
pour tenter
de gagner
des cadeaux !



Jeu gratuit sans obligation d'achat
Voir modalités de participation et règlement sur notre stand



Journées d'animation



Du lundi 11 au samedi 16 novembre 2024

NE SOYEZ PAS PRESSÉ,
PRENEZ LE TEMPS DE LIRE !

Dans votre magasin



1, place de Beaubreuil
CS 41063
87051 LIMOGES Cedex
Samedi 16 novembre 2024
votre magasin sera heureux
de vous offrir le journal*



*Dans la limite des stocks disponibles.

Jouez pour tenter
de gagner
des cadeaux !



Jeu gratuit sans obligation d'achat.
Voir modalités de participation et règlement sur notre stand



SI VOS DÉCHETS
DE L'ANNÉE NE
TIENNENT PAS
DANS UN Bocal,
ON VOUS
ACCEPTÉ QUAND
MÊME.

LA SEMAINE EUROPÉENNE
DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS
C'EST DU 16 AU 24 NOVEMBRE 2024

ET C'EST
POUR TOUT
LE MONDE!

PLUS D'INFOS SUR SERD. ADEME. FR



Haute-Vienne → L'actu

GRAND LIMOGES

EYJEAUX ■ Ce dimanche quoi qu'il arrive, il fera un temps de cochon !

Le cochon, ça va avec tout !

Sa joue, ses pieds, sans parler de ses jambons dodus : tout est bon dans le cochon. A Eyjeaux, on sait s'en souvenir au point d'en faire une vraie fête avec plein d'autres choses autour...

Dimanche 17 novembre se déroulera la fête du cochon d'Eyjeaux. Venez y flâner et retrouver tout ce qui fait son succès et son originalité : vente en gros et au détail de viande de porc préparée et servie par un artisan boucher local, produits de charcuteries, de salaison, conserves et plats cuisinés à emporter. Vous découvrirez également des produits de terroir, des créations artisanales, une dégustation-vente de jus de pommes du verger conservatoire communal. Et vous pourrez tenter de gagner la fameuse brouette des exposants proposée par l'association Face.

Des livres pour nourrir la tête...

Pour nourrir l'esprit, la deuxième édition du « p'tit salon du livre » organisée par l'association Eyjeaux



FÊTE DU COCHON. De nombreux stands, dont celui des chiens guides d'aveugles du centre-ouest.

Expression vous proposera de rencontrer plus d'une dizaine d'autrices et auteurs régionaux : polars, histoire et patrimoine, albums jeunesse, de quoi faire plaisir et se faire plaisir autour de la lecture. Une exposition vous y attend, réalisée par le Pays d'Art et d'Histoire Monts et Barrages, sur l'épopée de l'ancien tramway électrique dont la ligne reliait Li-

moges à Peyrat-le-Château en passant évidemment par Eyjeaux.

... Et un repas à réserver

Des animations pour les enfants seront également au programme, ainsi qu'un stand des chiens guides d'aveugles du centre ouest : à découvrir et à soutenir. Une buvette sera présente toute la journée, et pour le repas du midi, si

vous le souhaitez, le restaurant « Le Provençal » vous proposera un délicieux repas de saison. Réservation conseillée au 05.55.31.23.28. Vous serez tous les bienvenus à ce rendez-vous festif et convivial qui chasse le temps de cochon.

Et oui, c'est bien connu : à la fête du cochon d'Eyjeaux, l'automne est toujours beau. ■

ISLE

■ **La chaufferie biomasse est en marche.** Implantée à l'angle du terrain annexe de rugby et de la rue Marcel-Lalu, une nouvelle chaufferie biomasse est officiellement en fonctionnement depuis quelques jours, prête à chauffer les deux gymnases, les installations du club de rugby et la maison des associations, via un réseau souterrain. Le bâtiment, essentiellement enfoui, abrite une chaudière bois alimentée par des plaquettes recomposées, ainsi qu'une chaudière gaz de relève, en cas de panne. L'ensemble est piloté à distance depuis le centre technique municipal grâce à une GTC (Gestion technique décentralisée).



CHAUFFERIE. Ce nouveau mode de chauffage va suffire pour plusieurs équipements municipaux.

Les combustibles sont stockés dans un silo de 90 m³. Le marché d'approvisionnement a été signé avec un fournisseur situé à Jarnac, en Creuse, au prix de 103 euros le m³. « Il devrait falloir environ douze camions dans l'année pour le fonctionnement avec cette énergie renouvelable », indique la mairie. Enfin, un électrofiltre (non obligatoire selon la réglementation), a été installé, permettant de traiter jusqu'à 97 % des particules fines issues de la combustion du bois. Ce projet permettra de diviser le coût du combustible par deux. ■

➔ **En chiffres.** La chaufferie biomasse en quelques données techniques : puissance chaudière bois : 330 kw ; puissance chaudière gaz : 580 kw ; la chaudière bois couvre 90 % des besoins annuels, 10 % seront réalisés en appoint par la chaudière gaz ; consommation de bois théorique : 1200 mwh/an ; consommation de gaz théorique : 150 mwh/an.

➔ **Financement.** Coût prévisionnel : 1.350.430 € TTC, dont deux subventions : Ademe : 462.400 € HT ; conseil départemental de Haute-Vienne : 30.000 € HT.

SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE / PAYS ARÉDIEN

SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE

La saison des marchés au gras revient

C'est parti ! La 45^e saison des marchés primés au gras de Saint-Yrieix-la-Perche, organisé par le comité des marchés primés au gras arédiens, commence ce samedi 16 novembre avec un premier marché salle de la Halle, de 8 h 30 à 12 heures, où seront présents les quatre producteurs de canards gras habituels.

Pour cette saison 2024-2025, 12 marchés au gras auront lieu de novembre 2024 à mars 2025, dont quatre où sera attribué un prix spécial à un producteur par l'un des partenaires. Comme d'ordinaire, il sera possible de trouver du canard gras, frais ou transformé, sur leurs étales : produits frais (canards entiers, ailes, manchons, cuisses, aiguillettes, cous, carcasses, paletots, magrets, foies gras, etc.) ou transformé frais (rillettes, grillons, magrets séchés, terrines, foies gras préparés, cuisses ou magrets farcies, etc.).

Des animations seront



MARCHÉS AU GRAS Les acheteurs pourront trouver du canard gras, frais ou transformé, sur leurs étales (photo d'archive)

proposées au cours de la saison, dont une démonstration culinaire, une tombola et autres.

Les producteurs « attirés ». Les acheteurs retrouveront les quatre pro-

ducteurs de canards gras des marchés arédiens : Claire Dufour et Nicolas (Chez Dufour et Cie, La Meyze), Christelle et Pierre Roulet (La Ferme des Roucel, Glanges), Aurélie

et Manuel Latournerie (La ferme de Veyrieras, Château-Chervix) pour la Haute-Vienne, et Caroline et Dominique Puviv (Gaec Puviv, Angoisse) pour la Dordogne. Le trufficulteur, Daniel Chaume, sera présent dès que sa production le permettra, sûrement en décembre.

Calendrier de la saison 2024-2025

Samedi 16, vendredi 22, samedi 30 novembre, samedi 7, vendredi 13, samedi 21, vendredi 27 décembre, vendredi 24 janvier, vendredi 14, vendredi 28 février, vendredi 14 mars et vendredi 28 mars. D'autres dates pourront être ajoutées au cours de la saison ou celles mentionnées pourront être modifiées selon la disponibilité des marchandises.

➔ **Pratique.** Claire Dufour (présidente du comité) au 06.86.33.31.51 ou Aurélie Latournerie (trésorière) au 06.34.61.80.25. Plus d'infos : <https://www.facebook.com/people/Marchés-Au-Gras-Saint-Yrieix/61553595329100/>

JANAILHAC

■ Inauguration du square Germaine-Ribière.

Lors de la cérémonie du 11-Novembre, le maire et le conseil municipal ont convié la population à l'inauguration du square Germaine-Ribière, situé rue de Kilstett. Ce nom a été attribué en hommage à celles qui se sont battues au nom de leurs valeurs humanistes et chrétiennes contre l'idéologie d'exclusion véhiculée par le nazisme et en invitation à ne pas tomber dans les affres d'un populisme source de malheurs pour l'humanité. Pour Monique Plazzi, vice-présidente du conseil départemental, le nom de Germaine Ribière mérite la reconnaissance des hommes et des femmes d'aujourd'hui. ■



HOMMAGE. Monique Plazzi a dévoilé la plaque.

LA ROCHE-L'ABEILLE. Fermeture mairie. La mairie de La-Roche-l'Abaille sera fermée le vendredi 15 novembre. ■

NEXON. La chorale Intermezzo en concert. La chorale Intermezzo, dirigée par Bénédicte Chevalier, a tenu son assemblée générale le 7 novembre. Les choristes ont adopté le rapport d'activité et le bilan de trésorerie, et ont élu un conseil d'administration pour épauler le président, Jean-Marc Botton. La chorale invite tous ceux qui aiment chanter à rejoindre ses rangs.

Elle se produira en concert samedi 16 novembre, à 20 heures dans l'église de Nexon, en compagnie de la chorale Opacad, venue d'Exideuil en Charente. ■

DÉCOUVRIR L'EXCELLENCE POUR VOS PLACEMENTS FINANCIERS.



GROUPAMA ASSET MANAGEMENT, EXPERT DE LA GESTION D'ACTIFS

Avec plus de 30 ans d'expertise au service de vos investissements, **Groupama Asset Management**, filiale de gestion d'actifs de l'assureur mutualiste Groupama, est reconnue meilleure société de gestion d'actifs européenne pour la 5^e année consécutive par le Prix European Funds Trophy*, catégorie 41 à 70 fonds notés en 2020, 2021, 2022, 2023 et 2024.

* La méthodologie est disponible sur demande. La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des performances futures. Investir présente des risques de pertes en capital.

Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville-l'Évêque 75008 Paris. Tél. 01 44 56 76 76. Société de gestion de portefeuille. Agrément GP93-02 du 05/01/93. Société anonyme au capital de 1878910 euros. 389522152 RCS Paris. Siret 38952215200047 - APE 6630Z. Document et visuel non contractuels. Crédit photo : Geoffrey Mitre. Création : Agence Marcel. Octobre 2024.



Saint-Junien → Pays d'ouest

SAINT-JUNIER ■ Un troisième crématorium va ouvrir en Haute-Vienne fin 2026-début 2027 dans la Z.A. de Boisse

La crémation a pris de l'importance

Pour faire face à une demande croissante des familles, un nouveau crématorium va ouvrir à Saint-Junien dans un peu plus de deux ans. Un équipement privé qui va permettre de désengorger les deux crématoriums actuels.

Franck Jacquet

franck.jacquet@centrefrance.com

Le futur crématorium représente un investissement de 2,08 M€, et c'est logiquement que la Ville de Saint-Junien s'est tournée vers une délégation de service public, sous forme de concession, pour mener à bien ce projet. Le conseil municipal a adopté la semaine dernière le choix de la société OGF/Elysio Invest en tant que délégataire. Ce groupe assurera donc le financement, la conception, les frais de construction, l'entretien, la maintenance et l'exploitation de ce crématorium qui sera bâti dans la zone artisanale de Boisse, à l'entrée de la ville.

« Une forte demande de la population »

« Il fallait apporter à la population ce service qui



PROJET. Ce futur crématorium sera exploité et entretenu par la société OGF/Elysio Invest.

sera utile au-delà de la communauté de communes. Le crématorium de Limoges est aujourd'hui saturé, et les déplacements pour nos habitants peuvent être contraignants. La solution de la crémation est aujourd'hui de plus en plus choisie par les familles et il y avait une for-

te demande de la population. Le choix d'un délégataire était logique car la Ville n'était pas en capacité d'assurer un tel financement », témoigne Hervé Beaudet, le maire de Saint-Junien.

Près de la RN 141

Situé à deux pas de la RN141, le choix de la zone

artisanale de Boisse a semblé adapté à un lieu de recueillement. Les travaux de construction vont débuter courant d'année prochaine sur un terrain de 4.000 m². L'ouverture de ce crématorium de 650 m² est prévue fin 2026-début 2027. Le permis de construire est déjà déposé. ■

Un lieu moderne, pratique et adapté au recueillement



PRATIQUE. Le bâtiment de 650 m² accueillera une salle de cérémonie, un jardin du souvenir et un parking de 58 places.

Le futur crématorium de Saint-Junien sera en mesure d'assurer, à minima, entre 350 et 400 crémations par an.

Le groupe OGF/Elysio Invest gère actuellement 87 crématoriums en France et vient d'être choisi en tant que délégataire de service public pour exploiter les crématoriums de Pauillac (33) et de Gap (05).

Celui de Saint-Junien

comprendra une salle de cérémonie de 140 m², une salle de convivialité, un espace végétalisé, avec un lieu réservé au jardin du souvenir pour disperser les cendres des défunts. Un parking de 58 places sera aménagé à l'entrée du site.

Le crématorium de Saint-Junien sera ouvert 6 jours sur 7, du lundi au samedi, de 9 heures à 17 h 30. ■

ENTRE VIENNE ET GLANE

PAROISSE SAINT-AMAND DE VIENNE ET GLANE

Samedi 16 novembre, messe à 18 h 30 à Oradour-sur-Glane ; dimanche 17 novembre, messe à 11 heures à Saint-Junien. ■

À NOTER

VAYRES. Atelier gratuit et collecte de jouets. L'association Vayres à Soi propose deux actions de sensibilisation au tri et aux déchets. Samedi 16 novembre, un atelier gratuit ouvert à tous pour aider au tri et conseiller pour le compostage se déroulera de 10 heures à 11 h 30 au 1^{er} étage de la mairie. L'action s'intitulera « Avec Vayres de terre, le bonheur est dans le tri ».

La 2^e action sera une collecte de jouets, jeux, littérature jeunesse d'occasion en bon état. Les objets collectés seront à déposer au siège de l'association. Merci de prévenir de la venue par SMS au 06.13.85.10.32. Cette collecte permettra la mise en place d'un point troc sur la marché généreux de Noël qui sera organisé samedi 21 décembre. Une première collecte est aussi prévue mercredi 27 novembre dans la salle polyvalente de Vayres. ■

À FAIRE CE WEEK-END EN CHARENTE-LIMOUSINE...

ÉTAGNAC ■ Le marché dominical s'annonce plein de saveurs.

Le comité d'animation de la commune d'Étagnac organise son traditionnel marché des saveurs d'automne, place de la salle des fêtes, dimanche 17 novembre, entre 9 heures et 18 heures. Artisanat, expositions, et gastronomie (produits lo-

caux) en constitueront la trame avec un peu plus d'une quarantaine d'exposants de Charente, de Haute-Vienne, etc. déjà inscrits. Ils seront installés à l'extérieur sur la place et sous des tivolis.

Place au vin gris

Jus de pomme fabriqué sur place (apporter ses bouteilles) et vente de châtaignes grillées feront partie des grands classi-

ques. Le marché d'automne sera aussi la vitrine des savoir-faire charentais et limousins, comme la soupe et la fabrication du boudin limousin. Le foie gras, les huîtres, les volailles, les friandises et gâteaux, les chocolats, les charcuteries.

Les bijoux fantaisie, les vêtements et autres objets de décoration en bois ou porcelaine seront également présents au marché.

À la buvette tenue par les bénévoles du comité, les visiteurs auront la possibilité de déguster des assiettes apéritives.

Étagnac renouera avec la tradition du Vin gris, avec le stand du P'tit Gris. Ce vin qui avait autrefois fait la réputation de la petite commune de Charente-limousine a été pressé et concocté avec les raisins d'une vigne d'un particulier d'un village de la commune. Sur place, quatre food trucks assureront le côté restauration rapide. ■



MARCHÉ D'AUTOMNE. Le jus de pomme et le P'tit gris auront une place de choix sur le marché.

SURIS ■ La soirée de samedi sera théâtrale et endiablée. Le Collectif d'animation de Suris en Terres-de-Haute-Charente organise samedi 16 novembre à 20 h 30 une soirée théâtre dans la salle des fêtes de Suris. Au programme, la troupe Boucan Folie d'Abjat-sur-Bandiât présentera deux pièces sur le thème « L'Envers du Décor ». La première narrera avec humour l'histoire d'un animateur de chaîne de télé locale qui reçoit un homme politique. Mais l'interview ne va pas du tout se dérouler comme prévu... Une comédie drôle et enlevée, pleine de rebondissements qui pourrait faire écho à la réalité. La seconde pièce sera la caricature d'une mise en scène théâtrale, instructive et amusante, car certainement pas très éloignée de la réalité : caprices de comédiens, mémoire défaillante, répétition ratée et personnalités burlesques... Buvette, pâtisseries, crêpes. Tarif : 8 € ; gratuit pour les moins de 12 ans. Réservations : 06.35.51.12.05 ou 06.18.79.48.71. ■

ROCHECHOUART

La Châtelaine fête Sainte-Cécile



MUSIQUE ! ■ Fidèles à la tradition, les musiciens de la banda rochechouartaise La Châtelaine fêteront Sainte-Cécile samedi 16 novembre. Ils invitent la population à se joindre à cet évènement musical et festif.

Au cours de l'après-midi la banda se produira dans les rues et places du centre-ville. Au cours de visites, les aînés des deux Ehpad de la cité auront le plaisir d'assister à des aubades. A 18 h 30, c'est en l'église Saint-Sauveur que La Châtelaine animera musicalement la messe et donnera quelques-unes de ses meilleures interprétations. La journée se poursuivra à la Maison du temps libre où l'ensemble des musiciens, leurs familles et amis se retrouveront pour un repas convivial.

Renseignements par mail à bandalachatelaine@free.fr ou au 06.19.50.57.08.

Haute-Vienne → L'actu

MONTS ET BARRAGES

■ À NOTER

BUJALEUF ■ C'est déjà le marché de Noël. Le dimanche 17 novembre, l'AFR des lacs organise son marché de Noël, salle Jean-Biron de 10 heures à 18 heures, avec buvette et gâteaux. Les présidentes Martine Dintras et Marie-Christine Ducher et les



MARCHÉ DE NOËL. Des travaux comme cadeaux de Noël.

adhérents seront là pour vous accueillir. Vous découvrirez les ateliers : aquarelle, arts créatifs, art floral, couture, collage, patchwork, poterie, tricot. Les travaux qui seront exposés seront des cadeaux à offrir pour Noël. Si vous voulez exercer vos talents, ce sera un plaisir pour tous. Contact et renseignements : Martine Dintras au 06.79.94.87.35 ou Marie Ducher au 06.13.80.17.83. ■

SAINTE-ANNE-SAINT-PRIEST. La pomme est en fête. La fête de la pomme et de l'Automne, qui se prépare avec le comité d'animation et Les Croqueurs de Pomme, se déroulera dimanche 17 novembre au square Pierre-Bezard. Le marché festif comprendra une vingtaine de stands présentant des pommes et des plants d'arbres fruitiers. Les Croqueurs de Pomme présenteront plusieurs variétés de fruits, principalement des pommes présentes localement. Dans un autre domaine, les éditions de La Veytizou inviteront à des dédicaces avec Pierre Louty et Jean-Pierre Brûlé pour son dernier roman *Lucien, une enfance écorchée*. D'ailleurs, cette maison d'édition locale ouvrira ses portes la semaine suivante. Repas du midi servi uniquement sur réservation auprès de Jean-Pierre Meunier au 06.15.52.20.82. ■

PEYRAT-LE-CHÂTEAU. Loto du club seniors. Le club seniors de Peyrat-le-Château organise un loto samedi 16 novembre dans la salle Théodila. Ce loto gourmand sera l'occasion de remporter de nombreux lots gourmands et des bons d'achats. Participez aussi à la tombola pour enrichir votre collection. Buvette et gâteaux sur place. Ce loto débutera à 14 heures. ■

SAUVIAT-SUR-VIGE

Revue Prestige à domicile samedi soir



CHORÉGRAPHIE. Le week-end dernier fut studieux et physique pour les membres de la Revue Prestige. Leur coach, Michel Durand est toujours là pour de nouvelles chorégraphies pour la scène ou la rue. Le programme des prochains entraînements est donc tracé. L'équipe s'affaire aussi pour la création de nouveaux costumes. Passionnés de danse et de chant, il n'est pas trop tard pour les rejoindre. En attendant, le groupe présentera son spectacle, *Revue Prestige*, une fois n'est pas coutume, dans son fief, lors de son gala du samedi 16 novembre, à 21 heures, à la salle des fêtes de Sauviat-sur-Vige. La réservation est obligatoire. Entrée 20 € à partir de 10 ans. Rens. et réservations au 06.82.18.42.33.

■ AMBAZAC

■ Rando monts d'Ambazac : bientôt

20 ans. Le 8 novembre dernier s'est ouverte, dans la salle des fêtes d'Ambazac, l'assemblée générale du club Rando monts d'Ambazac (RMA).

Les 49 participants ont pu prendre part aux délibérations et 20 pouvoirs avaient été transmis. Après quelques mots d'introduction, le président Christophe Bosc a remercié les membres du bureau ainsi que les personnes qui ont participé activement à la vie de l'association pendant l'année 2024 et présenté le rapport moral. Parmi les points forts, il est revenu sur l'esprit d'équipe et de solidarité qui anime l'association. Il a rappelé que les 20 ans du club seront célébrés le 17 novembre. ■

Le compte-rendu des activités a été présenté par la secrétaire Nathalie Legillon. 26 sorties mensuelles et 52 hebdomadaires ont eu lieu, ce qui représente au total 1.325 km parcourus. La mise en place en juillet et août d'une randonnée suivie d'un pique-nique a été très appréciée. Le nombre d'adhérents s'établit à 86, un accroissement de 10 personnes par rapport à l'année 2023. Enfin, le rapport financier, présenté, par la trésorière Marie-France Margot, montre un bilan positif et des finances saines. Le rapport moral ainsi que le compte-rendu financier ont été adoptés à l'unanimité. Et si l'en-ven-ue vous prend, poussez votre porte d'entrée, sortez et rejoignez-les. ■

BELLAC/ PAYS MARCHOIS

■ NOUVELLES BELLACHONNES

BRADERIE DE LA CROIX-ROUGE ■ La Croix-Rouge française, unité locale du Haut Limousin, organise un grand déstockage de vêtements (homme, femme, enfant), chaussures et articles divers, samedi 16 novembre, de 9 heures à 16 heures, dans ses locaux, 9, rue Chanzy à Bellac. ■

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DU GROUPE

FOLKLORIQUE ■ L'assemblée générale du groupe folklorique de Bellac « Lous Sautadours dau Vincou » se tiendra dimanche 24 novembre à 10 heures, à la salle Jean-Blanzat à Bellac, et sera suivie de l'assemblée générale extraordinaire. À l'ordre du jour : bilan moral et d'activité de l'année 2024, bilan financier, projets pour l'année 2025, etc.

Cette matinée se terminera par un pot de l'amitié suivi d'un repas. Une participation financière de 15 € vous sera demandée (uniquement pour le repas). Renseignements : 05.55.47.33.79 ou 09.83.81.48.98 ; sautadoursdauvincou87bellac@gmail.com ■

LE COMITÉ DES FÊTES EN ASSEMBLÉE ■

L'assemblée générale du comité des fêtes de Bellac aura lieu vendredi 29 novembre à 19 heures, à la Maison des associations, 9, rue Chanzy (salle Gartempe). À l'ordre du jour : bilan des activités 2024, bilan financier, projet des animations 2025, renouvellement du conseil d'administration.

Présence indispensable de tous les adhérents et toute nouvelle personne sera la bienvenue. Contact : cfdbellac@gmail.com ■

SAINTE-SORNIN-LEULAC. Ramassage des encombrants. Le ramassage des encombrants par l'association Maximum aura lieu lundi 18 novembre sur la commune de Sainte-Sornin-Leulac. Les inscriptions sont obligatoires en mairie au 05.55.76.30.55 au plus tard le 15 novembre en précisant la nature des encombrants. ■

■ BESSINES-SUR-GARTEMPE

LES IMPROBABLES DE GRAINES DE RUE - UNE SOIRÉE DE SPECTACLES, D'ÉMOTION ET DE PARTAGE ■ Samedi



16 novembre, Graines de rue organise une soirée de spectacles. À l'affiche, trois compagnies viennent jouer leur spectacle ou leur sortie de résidence. La soirée débutera à 17 heures avec le groupe adultes d'Acte Un avec une pièce qui se déroule dans les coulisses de notre système de santé, où des personnages révèlent les joies et les difficultés du quotidien hospitalier. Suivra à 18 heures *Ce à quoi nous tenons* de la compagnie Les ateliers Misuk. Un spectacle mêlant chant et acrobatie, porté par quatre chanteuses et une danseuse et cordeliste. Dans un espace dépouillé, elles bâtissent un lieu de rencontre où le chant et la danse créent un lien commun. À 19 heures, un repas partagé à prix libre sur réservation (05.55.76.38.28 ou 06.12.31.23.87 ou communication@grainesderue.fr). La soirée se terminera à 20 h 30 avec *Malis, la vieille femme et la joie* par la compagnie L'Aurore. Une lecture-surprise sur l'histoire d'une vieille dame, d'un soignant bienveillant et d'un clown mystérieux.

Lieu : centre culturel Gérard-Philippe à Bessines-sur-Gartempe. Gratuit. ■

■ À NOTER

SAINT-PARDOUX-LE-LAC ■ Assemblée générale de l'association « Au fil de la Couze »

L'association « Au fil de la Couze » a tout juste une année d'existence. Tout au long de celle-ci ont été organisées manifestations, toutes réussies : conférence sur l'histoire du lac en présence d'une centaine de personnes, des ateliers culinaires, une randonnée contée le 18 août dernier réunissant une trentaine de participants.

Vendredi 29 novembre, tous ceux qui s'intéressent aux événements qui ont marqué l'histoire de la nouvelle commune pourront s'imprégner du travail méticuleux de recherche réalisé avec passion par une petite équipe dans le but de faire connaître ce passé souvent méconnu ou oublié.

Mais l'ambition de l'association n'est pas limitée. Bien d'autres objectifs pourront être mis en œuvre car il revient à tous ceux qui le souhaitent d'apporter des idées et de faire vivre cette association en participant à ses activités et à son assemblée générale annuelle. Celle-ci se tiendra vendredi 15 novembre à 20 heures, à la Maison accueil relais servies (MARS). À l'ordre du jour figurent, entre autres, un compte rendu des actions menées en 2024, un temps d'échange sur les orientations et la désignation du conseil d'administration.

Habitant ou non Saint-Pardoux mais désireux de pouvoir apporter leur contribution à la mise en valeur de la commune nouvelle, n'hésitez pas à participer en tant qu'acteurs de la vie de cette association dont le but, rappelons-le, est de déployer des actions et des réflexions dans tous les domaines. ■

SAINTE-AMAND-MAGNAZEIX. Loto. L'association des festivités du pays de Saint-Amand-Magnazeix organise un super loto, dimanche 17 novembre à partir de 13 heures, à la salle des fêtes. De nombreux lots seront à gagner dont un gros lot surprise, un VTT adulte, un vélo enfant, des bons d'achat et de nombreux autres lots. Buvette et restauration sur place. ■